

Réussir sa production de carottes Bio

Objectifs

- Identifier les conditions d'implantation favorables de la carotte. - Être capable de choisir les variétés de la culture adaptées à ses propres conditions pédoclimatiques et à la conduite en AB. - Être capable de planifier sa culture (carotte). - Savoir optimiser son irrigation et sa fertilisation pour subvenir aux besoins en eau et en nutriments de la culture tout en préservant les ressources. - Maîtriser la protection phytosanitaire en AB de la culture (carotte).

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

MATIN :

Introduction : tour de table : principales préoccupations rencontrées sur cette culture
Apports de contenus sur les sujets suivants :

- choix variétal et planning de culture,
- gestion du semis et des irrigations
- maîtrise des plantes adventices,
- Protection contre les ravageurs et maladies (prévention, biopesticides ...)

APRES-MIDI :

- Visite de d'une ferme maraîchère avec culture de carotte.
- Observation des cultures : gestion du semis et de l'irrigation (tarière), maîtrise des plantes adventices, principaux ravageurs et maladies observées (loupes).

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 10/12/2024

Tarifs

Adhérent 210€
Non adhérent 210€
Non agricole 220€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Si vous n'êtes pas éligible VIVEA veuillez contacter celine.mendes@bio34.com

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Préinscriptions sur
<https://bio34.com/espace-pro/formations>

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter.



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

Dates, lieux et intervenants

10 déc 2024

34970 Lattes

Catherine Mazollier - GRAB

09:00 - 17:00 (7hrs)

Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____
--
Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))